Document généré le 18 avr. 2024 02:18

Québec français

Chronique du trésor de la langue française au Québec (VII)

Claude Verreault

Numéro 52, décembre 1983

URI : https://id.erudit.org/iderudit/45665ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Verreault, C. (1983). Chronique du trésor de la langue française au Québec (VII). *Québec français*, (52), 19–19.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Chronique du trésor de la langue française au Québec

(VII)

claude verreault

Un dictionnaire sans citation est un squelette!

Depuis le 18e siècle, cette sentence voltairienne a souvent été reprise pour souligner l'importance des exemples pour les utilisateurs de dictionnaires. Si nous la reprenons ici, c'est pour rappeler que son importance n'est pas moindre pour ceux qui les rédigent: aucun dictionnaire ne peut prétendre donner du lexique d'une langue une description suffisante et adéquate si celle-ci ne repose pas sur l'analyse d'une vaste collection d'exemples.

Des exemples aux articles

On ne procède pas autrement au TLFQ. Soit le verbe ACHALER, illustré par environ 1500 exemples ou attestations. Afin de cerner les différents sens de ce verbe, le rédacteur doit d'abord lire et relire plusieurs fois l'ensemble de la documentation disponible. Il n'est pas rare qu'il découvre alors des usages passés ou même actuels qu'il ignorait. Si certains exemples sont tout à fait habituels:

(1) *Ça m'achale d'avoir à éplucher les patates*

(2) *Benoît t'achalait pour avoir de l'argent*

d'autres le sont beaucoup moins:

(3) *Cours donc achaler le poêle*

(4) *On s'achale après lui*

Quant aux exemples dont le rédacteur ne peut rien tirer ou presque:

(5) *Achaler, je connais ça* (de quel sens est-il question?), il n'a d'autre choix que de les écarter.

Après avoir classé tous les exemples selon les sens que l'analyse a permis de dégager, le rédacteur passe à la formulation des définitions. Cette opération n'est pas simple. Bien qu'*achaler* ait grosso modo le sens d'« ennuyer » dans les deux premiers exemples, l'ensemble de la documentation permet de distinguer deux emplois différents, selon que le sujet est un inanimé ou un animé. Avec un inanimé (1), *achaler* a le sens d'« empêcher (qqn) de jouir d'un état de bien-être (physique ou moral), d'agir à sa guise, d'entreprendre ou de poursuivre une action (souvent rebutante) »; avec un animé (2), il a celui de « déranger, importuner (qqn) par une présence, des propos ou des comportements ennuyeux, généralt de manière assidue ». En (3), *achaler* a le sens de « ranimer (un feu) »; en (4), *s'achaler après qqn* signifie « poursuivre, harasser (qqn) ».

Vient ensuite l'étape de la structuration de l'article. Comment présenter les quatre sens énumérés ci-dessus de manière à faire ressortir les liens logiques et historiques qui les unissent tout en ne déformant pas la réalité? Connaissent-ils tous la même fréquence? Sont-ils tous utilisés sur l'ensemble du territoire québécois, à la même époque, à un même niveau de langue? Là encore, l'analyse d'une grande quantité d'exemples permet de répondre correctement à la plupart de ces questions. Les sens (1) et (2) sont abondamment illustrés: il convient de leur accorder une place importante dans la structure de l'article. Le sens (3), « ranimer (un feu) », est lui aussi important: des enquêtes montrent qu'il était répandu au début du siècle et que plusieurs personnes âgées le connaissaient encore vers 1970 (d'après l'*Atlas* de Dulong et Bergeron); aussi le rédacteur lui réservera-t-il une place comparable à celle des sens (1) et (2), en prenant bien soin toutefois de le signaler comme vieilli. Quant à l'emploi (4), *s'achaler après qqn*, il n'est attesté que par un seul exemple puisé dans un glossaire acadien: il ne sera donc pas mis sur le même pied que les autres; le rédacteur en parlera plutôt dans un commentaire rattaché au sens (2) dont il constitue somme toute une application particulière.

Dans le TLFQ, tous les sens importants sont abondamment illustrés par des exemples. Mais comme, après tout ce cheminement, le rédacteur ne peut en retenir qu'un petit nombre, on devinera combien la sélection en est délicate et combien elle peut devenir difficile quand les beaux et « bons » exemples sont légion...

QUESTIONNAIRE

Pour S'AMBITIONNER un peu

À votre tour maintenant, Nous vous proposons de vous livrer à une petite expérience similaire avec le verbe AMBITIONNER. Voici quatre phrases tirées de notre fichier d'exemples:

a) *Les enfants cherchent toujours à ambitionner sur les parents*

b) *Tu manges trop de pruneaux, tu ambitionnes là-dessus*

c) *À 13 ans, j'ambitionnais de voyagé un jour*

d) *Je me suis ambitionné tellement à finir mon travail que je suis parti le dernier*

Quels emplois pouvez-vous dégager de ces exemples? Comment les définiriez-vous? Pouvez-vous recueillir dans votre milieu d'autres phrases illustrant des emplois analogues et permettant de mieux les décrire? Parmi tous les emplois recueillis, lesquels vous paraîtraient les plus importants et pourquoi? Dans quel ordre les classeriez-vous? Votre analyse intéressera vivement le rédacteur de cet article au TLFQ; à vous de juger plus tard de la pertinence de la sienne...

Adresse: Enquête TLFQ, Langues et linguistique, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec G1K 7P4. ■